



Chers parents, chers enfants,

Nous avons encore passé une année particulière, et oui nous avons fêté nos 150 ans.

Ouverte en 1871 l'école La Salle St Joseph est au service de vos enfants.

Une école qui fonctionne grâce à l'Alliance entre vous parents et nous équipe éducative. Je vous remercie pour ce travail de concert qui permet comme le dit notre projet éducatif de faire « *grandir l'Homme »*.

Je remercie également l'ensemble de l'équipe qui cette année encore a mis toutes ses compétences pour permettre aux enfants de passer une bonne année.

Nous avons relancé les sorties scolaires pour l'ensemble des élèves et surtout nous avons pu organiser notre kermesse qui a rassemblé près de 1 000 personnes.

C'était un moment magique, hors du temps.

Maintenant, place aux VACANCES

Pour cette nouvelle année nous allons avoir du changement.

Toutes les maternelles retourneront sur le site d'en bas. Les classes des Moyens-Grands auront la chance de découvrir 2 nouvelles classes. Vous pourrez découvrir les différents travaux lors de la journée de rentrée.

Il y aura également du changement au niveau de l'équipe éducative, vous pourrez en prendre connaissance un peu plus loin dans cette circulaire.

En attendant, nous nous retrouvons le jeudi 1^{er} septembre 2022 à partir de 8h30 (garderie à partir de 7h15).

Les élèves de PS, enfants nés en 2019, sont invités à une pré-rentrée le mardi 30 août de 16h à 17h00.

On se retrouve le jeudi 1er septembre à 08h30

L'APEL sera au rendez-vous pour partager ce moment de rentrée avec nous et nous offrir le **café de bienvenue**. D'avance merci à eux.



INFOS DE RENTREE

Rentrée scolaire des élèves jeudi 1^{er} septembre 2022

Vacances de Toussaint Samedi 22 octobre au lundi 07 novembre 2022 Vacances de Noël Samedi 17 décembre au mardi 03 janvier 2022 Vacances d'hiver Samedi 11 février au lundi 27 février 2023

Vacances de printemps Samedi 15 avril au mardi 2 mai 2023 Pont de l'Ascension mercredi 17 mai au lundi 22 mai 2022

Début des vacances d'été samedi 8 juillet 2023

Pour rappel : l'assiduité à l'école est obligatoire dès l'année des 3 ans.

En cas d'absence merci d'en informer immédiatement le secrétariat par mail à accueil@argentre.org,

Objet : absence primaire.

Règlement d'école : un règlement vous sera transmis en début d'année.

Assurance scolaire : L'école couvre l'ensemble des élèves du groupe scolaire.

Emploi du temps hebdomadaire:

Les portes et grilles de l'école sont ouvertes 10 minutes avant le début (8h35) et jusquà 10 min après la fin (16h40).

	début	fin
Garderie matin	07h15	08h35
Classe le matin	08h45	12h00
Classe l'après-midi	13h30	16h30
Garderie soir	16h40	18h45

Fonctionnement garderie:

<u>Le matin</u>: Pour tous, sur le site d'en bas dès 7h15.

Les élèves de l'élémentaire seront transférés par du personnel de l'établissement sur leur lieu de classe.

Le soir

Maternelle, ils ne changent pas de site.

Elémentaire : Sur le site d'en haut jusqu'à 17h30 puis ils sont transférés par du personnel de l'établissement sur le site d'en bas.

Téléphone garderie à partir de 17h00 : 06.82.82.85.98.

Pour toute communication vous pouvez appeler le 02.99.96.61.53 jusqu'à 17h00 : Accueil du groupe scolaire.

Fournitures scolaires : pour tous : une boîte de mouchoirs

- <u>Maternelle</u>: une gourde, un bavoir ou une serviette de table élastiquée rangée dans une pochette zippée, type trousse plate, un change. Le tout dans un cartable sans roulette capable d'accueillir tout cela et aussi un cahier. Le doudou est autorisé mais doit rester dans le cartable.
- <u>Elémentaire</u>, les fournitures scolaires sont distribuées par l'école.

Prévoir un cartable sans roulette, une gourde, une trousse avec le reste des fournitures, l'agenda.

N.B.: Pensez à écrire le prénom et le nom de votre enfant sur l'ensemble de ses affaires. Tous les ans nous retrouvons des sacs entiers de vêtements qui n'appartiennent à personne!!!



Structure pédagogique 2022-2023 :

Alexandre Gaudin et Clémence Mérel étaient en suppléance dans l'école, nous ne savons pas dans quelle école ils seront affectés l'année prochaine. Je les remercie pour leur investissement et leur souhaite une bonne continuation.

Lucile Rottier et Hélène Simonneaux, enseignantes depuis 9 ans dans l'établissement, ont fait le choix d'aller découvrir d'autres écoles. Un grand MERCI à elles pour leur temps passé dans l'école et tous les projets qu'elles ont pu mener.

Marine Gardan qui était à ¼ temps avec Pascale Garcia sur la classe de MS-GS a obtenu le concours et a été muté.... à La Salle St Joseph, nous aurons donc le plaisir de la revoir l'année prochaine.

Nous accueillons 3 nouvelles enseignantes cette année.

Laure Sajous qui prendra la classe de CE2-CM1, Agnès Duval qui prendra la classe de CP-CE1 et Alison Saulnier qui travaillera avec Pascale Garcia sur la classe de MS-GS.

Nous avons en plus des modifications au sein de l'équipe éducative :

Océane Galodé a fini son contrat d'apprentissage, elle est remplacée par Mélissa Oury.

Emeline Poras ne sera pas avec nous à la rentrée. Son contrat se termine fin août.

Bénédicte Michelin prend une année pour sa reconversion dans l'enseignement.

Nous sommes donc en attente de 2 personnes pour les remplacer.

Veuillez trouver ci-joint la structure de l'année prochaine.

TPS-PS-MS : Bénédicte JOUAULT/Nicolas HILLION accompagnés de Ghislaine RUBIN

TPS-PS-MS : Sabrina JAMIER accompagnée de Christiane BOUFFART MS-GS : Aurore SERRAND accompagnée de Corinne TRAVERS

MS-GS : Pascale GARCIA/Alison SAULNIER accompagnées de Cécilia SUHARD.

CP-CE1 : Marine GARDAN CP-CE1 : Agnès DUVAL

CP-CE2 : Elisabeth DAVENEL-HASLE

CE1-CE2 : Fabienne CHEVRIER

CE2-CM1 : Laure SAJOUS CM1-CM2 : Sandie MEZIERE

CM1-CM2 : Angélique HURIAU-FADIER

CM2 : Jérôme PETITPAS

L'année prochaine, je n'aurai plus la charge d'une classe. En raison des effectifs de l'établissement et des nouvelles conditions d'attribution des décharges de direction, je serai à plein temps pour la direction.

La répartition des élèves est de la

responsabilité du chef

d'établissement et de son

⊋équipe pédagogique.

La **répartition des classes** vous sera communiquée par affichage sur les différents sites du groupe scolaire le **mardi 30 août 2022**.

Antoine Bonamy, Chef d'Etablissement 1^{er} degré



Documents à envoyer à inscription@lsjargentre.fr pour le lundi 22 août 2022.

Cette année, nous avons fait le choix de la dématérialisation. Vous trouverez donc en annexes les 9 différents documents à compléter en ligne et à nous <u>renvoyer à inscription@lsjargentre.fr</u>
<u>Il n'est pas nécessaire de les imprimer.</u>

- 1) Fiche comptable à signer, elle vous indique les tarifs pour l'année 2022-2023.
- 2) Restauration
- 3) Garderie
- **4)** Carte de sortie : A partir du CP, les élèves ont le droit de sortir seul de l'établissement pour rentrer à la maison, le midi ou le soir <u>à la condition de présenter à chaque sortie</u>, leur carte d'autorisation de sortie. La carte de sortie est obligatoire pour les enfants qui ne repartent pas avec leurs parents. Les enfants qui repartent seuls ou avec quelqu'un d'autre que les parents doivent nous montrer la carte. La carte doit être présentée à chaque sortie. Le renouvellement d'une carte sera facturé 3€. En cas d'absence de carte votre enfant sera conduit à la garderie.

Pour les premiers jours de rentrée, en attendant la réalisation de la nouvelle carte de sortie, les élèves doivent utiliser leur ancienne carte. A défaut, vous devez rédiger sur papier libre une autorisation manuscrite datée.

5) <u>Catéchèse</u>: Nous sommes une école d'enseignement catholique. A ce titre, nous proposons à toutes les familles à partir du CE1, 1 heure hebdomadaire de catéchèse. Ce choix, permet à votre enfant de découvrir Dieu et d'entrer dans la foi Chrétienne. Cela permet également de se préparer aux sacrements. En effet si vous souhaitez que votre enfant fasse sa première communion, il doit avoir effectué 2 années de catéchèse (CE1 et CE2).

Tous les autres enfants de l'établissement font de la culture chrétienne.

- 6) ORSEC-IODE
- 7) APEL:

Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre

En adhérant, vous recevrez le journal « FAMILLE et EDUCATION » qui vous donne de nombreuses informations et alimente votre réflexion.

- 8) Le La Salle Liens
- 9) Amicale

Mails et numéros importants : (à garder sur le frigo ou à enregister dans votre portable.)

Ecole: 02.99.96.61.53 de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 Garderie (uniquement): à partir de 17h00: 06.82.82.85.98

Mails:

Pour tous les mails, pensez à mettre un objet afin qu'ils puissent être traités rapidement.

Objet : Absence – cantine – garderie – etc..... Envoyez vos mails à <u>accueil@lsjargentre.fr</u>